



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation des cotisations de complémentaires santé

Question écrite n° 15957

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé quant aux conséquences de l'augmentation, particulièrement forte en 2019, des cotisations de complémentaires santé à laquelle doivent faire face de nombreux retraités. Le cas, qu'il espère extrêmement rare, d'un retraité ayant exercé, durant sa vie active, la profession de géomètre-expert et dont la mutuelle santé, Humanis, exige une cotisation ayant augmenté de plus de 60 % entre 2018 et 2019, lui a été signalé. Il souhaite connaître la position du Gouvernement sur de telles situations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15957

Rubrique : Assurance complémentaire

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 janvier 2019](#), page 550

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)